

### RENCONTRES POUR BOURGES

Régulièrement le Maire et son équipe viennent dans votre quartier pour discuter avec vous et répondre à vos questions.

- **Quartier Marcel Haegelen**  
**Vendredi 17 septembre**  
Salle du Familia  
Avenue Marcel Haegelen
- **Quartier Aéroport**  
**Jeudi 23 septembre**  
Ancienne école maternelle  
Rue Mesmin

### LES BARNUMS



Le Maire et son équipe vous donnent rendez-vous au barnum installé dans votre quartier :

- **Samedi 11 septembre de 11h à 12h30 :**  
A l'angle de la rue de Gionne et de la rue de l'Abbé Moreux
- **Samedi 25 septembre de 11h à 12h30 :**  
Rue Charles VII (à l'angle de la rue Louis Mallet)

### CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZAC DES BREUZES

"Le Conseil Municipal a décidé de lancer la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Breuzes. Cette concertation, conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme, durera jusqu'à l'approbation du dossier de création. Pendant cette période, un dossier comportant la délibération du Conseil Municipal du 25 juin 2010 et ses pièces jointes sera mis à la disposition du public à l'accueil du service urbanisme de la Mairie. Un registre de concertation permettra de recueillir les observations des citoyens. Les habitants pourront également s'exprimer par courrier."

# La carte famille : une promesse tenue

Lors de la campagne des élections municipales de 2008, nous nous étions engagés à aider les familles nombreuses.

Nous nous sommes toujours efforcés, par une gestion rigoureuse des finances de la ville, de maintenir des tarifs raisonnables pour l'accès à nos équipements municipaux.

Pourtant, les sorties en famille à la piscine ou la multiplication des inscriptions à la médiathèque par exemple, représentent un coût parfois trop lourd pour beaucoup de familles qui se voient contraintes de limiter leurs activités.

La carte famille leur permettra de bénéficier d'une réduction de 30 % sur un certain nombre de services.

Elle est une véritable aide à la famille à laquelle elle est exclusivement destinée.

Nous avons en 2008 baissé le prix des cantines, puis en 2009, les tarifs des centres de loisirs.

La carte famille vient compléter ce dispositif d'aide qui est un geste fort de solidarité et de justice à l'égard des enfants et de leurs familles.

Ainsi Bourges montre qu'elle se soucie réellement du bien-être de tous ses habitants.

**Serge Lepeltier**

Ancien Ministre  
Maire de Bourges  
Conseiller régional

